Image not found or type unknown

droit des hommes et des citoyens

Par **Bbassv2**, le **16/05/2020** à **14:30**

Bonjour,

Nous sommes confrontés au refus de notre pays d'expatrier les citoyens émigrés morts du covid en France alors même que d'autres pays comme le Sénégal ont face au drame social qui se joue autorisé le rapatriement des corps de leur ressortissants

Pouvez-vous me dire comment faire pour défendre le droit de nos concitoyens morts et éventuellemnt porter plainte contre mon Etat.

Par **youris**, le **16/05/2020** à **15:44**

bonjour,

est-ce un refus provisoire ou un refus définitif ?

est-ce un refus de prise en charge financière du transfert ou un refus motivé par des raisons sanitaires.

le décès d'un malade du coronavirus ne stoppe pas immédiatement tous risque de contaminations.

vous devez attaquer cette décision devant la juridiction compétente de votre pays.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés